

# La Feuille Meulsonne

Numéro 84

Mai 2018

## Numéro spécial de la commémoration de la disparition **RAOUL LUFBERY**

Invitation aux habitants de MARON



Le 19 mai 1918, ce héros pilote d'avion de chasse américain d'origine française Raoul Gervais LUFBERY trouvait la mort à MARON à l'âge de 33 ans. Sa vie a inspiré Georges LUCAS le cinéma américain et des auteurs de bandes dessinées.



# PORTRAIT DE RAOUL LUFBERY

Connaissez-vous un as de l'aviation héros de la Grande Guerre ?

Raoul Lufbery, un homme dont la vie a été rythmée par l'aventure.

Raoul Gervais Victor Lufbery est né le 14 mars 1885 à Chamalières dans le Puy-de-Dôme ; sa mère française meurt en couche alors que Raoul Lufbery n'a pas 5 ans. Son père d'origine américaine retourne travailler aux Etats-Unis, le petit Raoul est alors confié à sa grand-mère maternelle.

Raoul découvre les Etats-Unis aux alentours de ses vingt ans, il y devient représentant ce qui lui permet de voyager. En 1908, il s'engage pour deux ans dans l'US Army ce qui lui permet d'obtenir la nationalité américaine. Cet engagement lui fait commencer sa vie d'aventure : service militaire aux Philippines, puis métiers improbables tels qu'infirmier au Caire, chasseur de tigre, chef de gare en Inde.

Le tournant de sa vie a lieu en 1911 lorsqu'en Indochine Française, il rencontre Marc Pourpe, un aventurier lui aussi. Marc est un aviateur français qui vit de démonstrations aériennes. Les deux hommes se lient d'amitié. Lufbery devient son mécanicien et le duo passe les deux années suivantes à faire des démonstrations en Inde, en Chine, ou bien encore en Egypte.

La guerre vient bouleverser la vie des deux hommes : Marc Pourpe s'engage dans l'aviation française dès août 1914, tandis que Lufbery, lui, s'engage dans la légion étrangère. Ce dernier se fait transférer, dès la fin août 1914 dans l'escadron aérien de Marc Pourpe. Le 2 décembre 1914, l'avion de Marc Pourpe s'écrase. Lufbery jure alors de devenir pilote pour venger son ami.

Il parvient à ses fins et rejoint l'escadrille Lafayette en mai 1916. C'est au sein de cette escadrille dont l'emblème est une tête de sioux qu'il décroche sa première victoire le 30 juillet 1916 dans le ciel de Verdun. Premier succès d'une longue liste qui fera de lui un as et le pilote le plus remarquable de cette formation.

Celui qui est promu sous-lieutenant en juin 1917 est décoré de la médaille militaire anglaise et devient à cette occasion le premier pilote américain à recevoir cet honneur. La France lui avait déjà décerné la médaille militaire, la Croix de guerre 1914-1918 et la Légion d'honneur.

À la suite de l'entrée en guerre des Etats-Unis en 1917, l'escadrille La Fayette passe en 1918 sous commandement américain. Lufbery alors promu major est chargé de l'instruction des jeunes pilotes, mais il a l'aviation et le combat dans la peau.

Le 19 mai 1918, Lufbery décolle de Toul afin d'aider un jeune pilote inexpérimenté aux prises avec un avion ennemi. L'Allemand réplique et abat l'avion de Lufbery. Des témoins déclarent avoir vu un corps se détacher de l'avion en flammes puis s'écraser dans un jardin de notre commune rue de Toul. L'homme de 33 ans est transporté sur une civière à l'infirmerie dans une salle aménagée par la troupe française en cantonnement. Mais il est trop tard ! Ses obsèques sont célébrées le lendemain à Toul. Il repose aujourd'hui dans la crypte du Mémorial de l'Escadrille La Fayette à Marne-la-Coquette en banlieue parisienne.

Avec dix-sept victoires homologuées et une quinzaine d'autres probables, Raoul Gervais Victor Lufbery est « l'as des as » américain de la Première Guerre Mondiale.

**Emma Léonie**

*Etudiante en histoire*

# DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

**9h45** : Arrivée des autorités

**10h00** : Lecture du commentaire d'accueil – Passage des avions dans le ciel de MARON

Chef du piquet d'honneur militaire

Garde à vous :  
- Les troupes exécutent  
- Le clairon joue le garde à vous

Présentez armes :  
- Le piquet d'honneur exécute  
- Le chef du piquet d'honneur s'avance, s'arrête à 6 pas des autorités, les salue puis rejoint son emplacement.

Reposez armes :  
- Les troupes exécutent

Repos :  
- Les troupes exécutent

**10h15** : Discours des officiels  
- M. le Maire de MARON  
- Mme la Consul des États-Unis  
- M. Préfet ou son représentant

**10h30** : « HOMMAGE AU MAJOR LUFBERY »

**10h35** : Découverte de la stèle par un membre de la famille du Major LUFBERY du Maire de CHAMALIERES et du Maire de MARON

Chant des enfants des écoles de Sexey Aux Forges et Maron

Prise de parole par les étudiants de Toul (en Anglais et en Français)

Chef du piquet d'honneur militaire

Garde à vous :  
- Les troupes exécutent  
- Le clairon joue le garde à vous  
- Lecture

Repos  
- Les troupes exécutent

## **10h40 DÉPÔT DE GERBES AUX MONUMENT AUX MORTS**

Chef du piquet d'honneur :

Garde à vous :  
- Les troupes exécutent  
- Le clairon joue le garde à vous

La voix off annonce chaque dépôt de gerbes

Chef du piquet d'honneur  
- Après le dépôt de la dernière gerbe

Présentez armes :  
- Les troupes exécutent

Hommage de l'armée Française

Aux morts :  
- Sonnerie aux morts US puis France  
- Minute de silence  
- A l'issue, Hymne US puis la Marseillaise

Chef du piquet d'honneur :

Reposez armes :  
- Les troupes exécutent

Repos :  
- Les troupes exécutent

Garde à vous :  
- Les troupes exécutent  
- Le clairon joue le garde à vous

Présentez armes :  
- Le piquet d'honneur exécutent  
- Le chef du piquet d'honneur s'avance, s'arrête à 6 pas de l'Autorité Militaire Principale et salue. L'Autorité Militaire Principale lui rend le salut.  
- L'Autorité Militaire Principale et les autorités vont saluer les porte-drapeaux puis quittent le dispositif

Reposez armes :  
- Le piquet d'honneur exécute

Repos :  
- Les troupes exécutent

## **Fin de la cérémonie**

**10h50** : Reprise de la parole par la voix off

**11h00** : Déplacement en direction de la salle du conseil à la mairie

Dominique GOEPFER Conseillère Déléguée de la CC Moselle et Madon en charge des commémorations présente l'exposition, la soufflerie faite par les étudiants

**11h30** : Les invités se dirigeront vers la salle polyvalente

**11h45** : Discours des autres officiels, le Président de la Communauté de Communes Moselle et Madon Filipe PINHO, et Monsieur le Député Dominique POTIER.



Département de  
Meurthe-et-Moselle

Mairie de  
**MARON**

54230

Tél. : 03.83.47.26.23  
Fax : 03.83.47.77.62

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

## ARRÊTÉ DU MAIRE N° 07 / 2018

Vu le Code de la Route,  
Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L 3221-3 et L 3221-4  
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 et tous ses modificatifs sur la signalisation des routes et autoroutes  
Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers lors de la cérémonie de commémoration du Major LUFBERY

Vu les avis favorable des villes de Vandoeuvre, et de Villers les Nancy, de la Métropole du Grand Nancy et l'avis positif du Conseil Département 54

**Le Maire de MARON**

### Arrête :

#### Article 1

Le vendredi 18 mai 2018 de 9h00 à 15h00 toute circulation est interdite sur la RD92 entre les PR9+298 (entrée d'agglomération Villers les Nancy et le PR10+465 (carrefour RD92/RD909 : Carrefour rue de Nancy/Rue de Toul/ rue de Flavigny/ Rue de la Gare.)

**Sauf et exclusivement** dans le cadre de la manifestation les services communaux et les services publics de secours et de sécurité.

#### Article 2

Les usagers doivent emprunter la déviation suivante RD92 entre MARON et VILLERS LES NANCY, avenue Paul Muller à VILLERS LES NANCY, Avenue de la forêt de Haye à VANDOEUVRE LES NANCY, RD974 entre VANDOEUVRE (BRABOIS) et NEUVES MAISONS, RD909 entre NEUVES MAISONS et MARON.

(Voir plan en pièces-jointe)

#### Article 3

Le stationnement sera interdit des deux côtes de la rue de Nancy du Point Central et à hauteur des numéros 40 et 37

#### Article 4

La signalisation réglementaire sera fournie, posée, entretenue et déposée à la charge des organisateurs de la manifestation.

**Recommandation de Monsieur Le Maire** : Tout véhicule qui restera stationné dans la zone définie à l'article 3 du présent arrêté sera verbalisé et mis en fourrière.



Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23 – [www.mairie-maron.fr](http://www.mairie-maron.fr)

**Responsable de publication** : Jean-Marie BUTIN

**Comité de rédaction** : Michel VINCK – Emma LÉONNIE – Cécilia HEINRICH